

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1383

présenté par
Mme Le Nabour

ARTICLE 8

À l'alinéa 30, substituer à la seconde occurrence du mot :

« les »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.